## Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20080926-2008 10 10 3-DE

## Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2008

Publication: 03/10/2008

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chet du Service Administratif de



# Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

**N°** 2008-10-10-3 **Séance du** vendredi 26 septembre 2008

l'Assemblée

# PROGRAMME E058 LANGUE ET CULTURE REGIONALES FORUM DU LIVRE D'EXPRESSION REGIONALE POUR LA JEUNESSE A GUEBWILLER

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente
- VU la délibération n° 2008/I-8ème/04 des 13 et 14 décembre 2007 relative au BP 2008 Programme Langue et Culture Régionales
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6 2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente
- VU le rapport du Président du Conseil Général

## APRES EN AVOIR DELIBERE

### La Commission Permanente:

- décide d'attribuer à la Ville de Guebwiller une subvention de 17 000 € pour le Forum du livre d'expression régionale pour la jeunesse
- cette dépense sera prélevée sur le chapitre 65, nature 65734 Mission Langue et Culture Régionales, enveloppe 20307, fonction 28, programme E058.

Adopté

.....voix contre

LE PRESIDENT